



**Dominique FAURE**



**Eliane CUBERO**

## Une ville à la campagne

Saint-Orens de Gameville, ville nature bientôt ville « verte ». Sa dimension environnementale est inscrite dans ses gènes, dans son histoire de « ville à la campagne ». A Saint-Orens, partout où se porte le regard, il y a toujours des coteaux, des arbres, un bois, un lac, un chemin de randonnée, une piste cyclable .... Notre commune est indissociable de

son environnement et de ses espaces naturels qu'il est de notre devoir de préserver, d'enrichir afin que nous puissions être fiers de l'héritage que nous laisserons aux jeunes saint-orennais.

Cette prise de conscience nous l'avons eu très tôt, dès le début de notre mandat. Agir en faveur de la transition énergétique, favoriser la biodiversité, aménager des espaces verts, continuer à tracer des chemins de randonnées, conforter le maillage de nos pistes cyclables, sensibiliser et animer autour des problématiques environnementales, œuvrer en faveur d'une mobilité moins polluante ... nous n'avons pas ménagé nos efforts et la nature que nous aimons, nous le rend bien. Saint-Orens a obtenu en 2018 le 3<sup>ème</sup> prix pour sa participation au concours des « Villes et villages fleuries » grâce aux mains vertes que compte notre commune. Pour autant, on est sur du temps long très long, la route est longue et nous sommes tous impatients mais Saint-Orens « Ville verte » c'est l'affaire de tous, c'est une responsabilité collective pour que notre ville reste un véritable poumon vert, un lieu de vie propre, respecté où l'écologie n'est pas doctrinaire mais se conjugue autour de valeurs partagées.

Nous vous invitons à tourner les pages de « notre jardin » **en découvrant ce hors-série spécial environnement.**

**Dominique Faure**  
Maire de Saint-Orens

**Eliane Cubero-Castan**  
Adjointe au développement durable

# Saint-Orens à la fibre verte

- ▶ Un nouveau calendrier de collecte p2
- ▶ Semaine du développement durable p3
- ▶ Saint-Orens à la fibre verte p6

# Une nouvelle collecte de déchets

La nouvelle édition du calendrier de collecte des déchets, insérée dans ce numéro, inaugure de grands changements à compter du 3 juin 2019.

Toulouse Métropole a décidé d'harmoniser la collecte des déchets de ses 37 communes adhérentes. L'objectif est de limiter le trafic des camions-bennes dans les communes et de s'adapter aux besoins des habitants. C'est ainsi une réorganisation complète de la collecte qui a été engagée sur Saint-Orens. La mesure la plus importante concerne les fréquences qui passent de deux à une fois par semaine. La seconde concerne le recyclage du verre qui devra désormais être déposé en Récup'verre. Si ce dispositif est nouveau pour Saint-Orens, il a déjà été mis en place en 2016 pour un grand nombre de communes.

## 2 secteurs au lieu de 4

Le nombre de secteurs de ramassage passe de 4 à 2, séparés par l'axe principal de la route de Revel. Le secteur 1 remplace les anciens secteurs 1 et 3. La collecte des ordures ménagères aura lieu désormais le jeudi matin. La collecte sélective (papiers, emballages) aura lieu le lundi matin des semaines paires. Les encombrants seront ramassés le lundi 18 novembre. Quant au secteur 2 (anciennement 2 et 4), les ordures ménagères seront ramassées le mardi matin, la collecte sélective aura lieu le mardi matin des semaines paires et les encombrants le lundi 25 novembre.



### Le verre en « Récup'verre »

Le verre ne sera donc plus collecté en porte-à-porte. Il devra être déposé en « Récup'verre » qui préserve mieux la matière en vue de son recyclage alors que la collecte en porte à porte compacte et pile le verre qui ne répond alors plus aux conditions de recyclage.

## Un service plus adapté aux besoins des habitants... et à l'environnement

Des études ont constaté que le taux de présentation des poubelles ou de leur remplissage lors du 2<sup>e</sup> passage hebdomadaire était particulièrement faible. Chaque année, 1 million de kilomètres sont parcourus par les camions-bennes pour la collecte des déchets. L'optimisation de la collecte permet de réduire ce total de 260 000 km par an, soit d'éviter l'émission de 546 000 kg de CO<sub>2</sub> chaque année. ■

## SAINT-ORENS



## UNE PERMANENCE POUR MIEUX COMPRENDRE

Les Ambassadeurs du Tri de Toulouse Métropole tiendront une permanence sur cette nouvelle collecte des déchets : les Récup'verres, le tri du verre, des emballages, des papiers recyclables, les démarches et les contacts à connaître, etc.

Lundi 3 juin de 13h30 à 17h30 au 2<sup>e</sup> étage du CTM (Centre technique municipal), 10, rue du Négoce.



## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 30 mai au 5 juin 2019, Saint-Orens s'inscrit, comme chaque année, dans cette manifestation d'ampleur européenne par un grand nombre d'animations.

**Du lundi 27 mai au jeudi 6 juin**

### Exposition à la Médiathèque sur le jardinage naturel et sur les arbres remarquables



À travers ses panneaux explicatifs, l'exposition sur le jardinage naturel a pour but de mieux faire comprendre l'impact de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement. Les visiteurs sont amenés à découvrir des astuces naturelles à appliquer dans leur jardin d'ornement et potager.

L'exposition apporte également des informations techniques sur le fonctionnement du jardin (le sol, les axillaires, les ravageurs, etc.). Les panneaux offrent une très bonne base pour débuter ou améliorer son « jardin au naturel » et préserver sa santé et l'environnement.

Regarder, préserver et protéger les arbres remarquables de la Haute-Garonne... cette exposition donne au public l'occasion de poser un nouveau regard sur l'Arbre Patrimoine, le temps qui passe et la nécessité de laisser aux générations futures les arbres de demain.

**29 mai à 18h30, château Catala**

Conférence sur les rivières du Lauragais et de Saint-Orens par le Syndicat de Bassin Hers Girou. Soirée d'information et d'échanges autour de l'histoire de l'eau en France, la gestion des rivières, des pollutions, des inondations et la préservation des milieux, avec une exposition sur l'Histoire de l'Hers et des ouvrages sur le thème de l'eau.

**Dès le 30 mai**

### Deux labyrinthes végétaux fleuris en bordure de la Marcaissonne, rue de Partenaïs

Les bords de la Marcaissonne sont une alliance harmonieuse entre espace naturel et lieu de détente. Leur gestion favorable au développement de la biodiversité permet d'offrir des paysages fleuris et une occasion d'être initié à la flore locale. Pour mieux faire découvrir cet environnement aux promeneurs, la Ville propose un cheminement tondu à travers les herbes hautes à la découverte des richesses botaniques du site grâce à des panneaux qui signaleront les plantes locales et sauvages. Un second labyrinthe avec un semis de fleurs riches en couleur de 640 m<sup>2</sup>, avec plusieurs panneaux pédagogiques, renseignera sur le thème de la biodiversité présente.

**Contact : Service Environnement au 05 61 39 54 01**





# SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Samedi 1<sup>er</sup> juin, de 9h à 12h**

**Animations et stands d'information sur le marché de Plein Vent**



- Comment réduire sa consommation d'eau et d'énergie, améliorer la qualité de l'air ainsi que mon confort thermique ? Présentation du kit économe et des gestes simples à adopter (par l'Espace Info Energie).
- Stand autour de l'importance des arbres et arbustes de pays et de l'inventaire des arbres remarquables de la commune. La Municipalité de Saint-Orens a lancé un inventaire participatif pour recenser les arbres remarquables sur ton territoire à la fois sur le domaine public et privé. Voir aussi la conférence-atelier du mercredi 5 juin, p5.
- Stand de Toulouse Métropole, sur le tri des déchets, l'harmonisation de la collecte des déchets.

**Samedi 1<sup>er</sup> juin, en après-midi**

- **À 14h - Maison des Associations, salle Jean Dieuzaide**, place de la Fraternité - Conférence et retour d'expérience sur l'agriculture biodynamique avec le témoignage de deux agriculteurs. L'agriculture biodynamique s'adresse à ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde des surfaces et des techniques agricoles traditionnelles pour les léguer aux générations futures, afin qu'elles aussi puissent bénéficier d'une nourriture saine.
- **Jardins d'En Prunet, chemin des Tuileries, de 16h30 à 19h** - Atelier sur le jardinage avec l'association les Fous du bois sur le thème du bio, de la permaculture et la biodynamie. Adoptez les bonnes méthodes pour des récoltes abondantes, naturellement. L'animation consistera à aborder les techniques écologiques et naturelles pour une gestion de son potager. Ouvert à tous.

**Lundi 3 juin**

**Stop au gaspillage alimentaire**

**Le lundi 3 juin à 14h, à l'Espace pour tous, place de la Fraternité.** L'association de consommateurs CLCV (Consommation, Logement et Cadre de vie) agit dans tous les domaines de la vie quotidienne pour protéger le consommateur. Elle lance une campagne de sensibilisation du public au gaspillage alimentaire. Elle propose d'adopter les bons gestes pour endiguer ce fléau. Retrouvez ses membres pour tout savoir sur la conservation des aliments et bien d'autres astuces.

**Plus d'info en appelant le CCAS 05 61 39 54 05 ou CLCV 05 61 34 80 89.**



**Mercredi 5 juin**

- **À 17h30 en bas du chemin de Nazan – côté avenue du lycée, à l'Orée-du-Bois.** Animation d'une balade-Nature « Arbres remarquables » avec l'association Arbres et Paysages d'Autan. Reconnaissance des arbres, intérêts pour la biodiversité, usages traditionnels et petites histoires...

**Mardi 4 juin**

- **À partir de 18h**, visite des labyrinthes fleuris avec l'association Saint-Orens Nature Environnement, en bordure de la Marcaissonne (côté ouest de la rue de Partenais).
- **Château Catala, 19h30** - Loto gratuit et ouvert à tous sur le thème de la biodiversité avec l'association Nature en Occitanie à l'occasion de la restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) menée par la Ville, avec de nombreux lots à gagner. L'ABC est un document qui fait état des connaissances écologiques de la commune, par le biais d'inventaire, et mentionne des préconisations de gestion des différents milieux à préserver.



- **Médiathèque, place Jean Bellières - 20h.** Conférence-atelier dans le cadre de l'exposition sur des arbres remarquables de la Haute-Garonne présentés par leur âge, leur histoire, leur dimension ou encore la biodiversité qu'ils abritent.

**le labyrinthe BIODIVERSITÉ**



**UN REFUGE POUR LES PAPILLONS**

Pour sa grande diversité et la profusion d'un grand nombre d'espèces végétales, le papillon (papillon) mérite d'être protégé.

Les papillons sont naturellement attirés dans le choix des végétaux sur lesquels ils posent leurs œufs. Chaque espèce possède de très rares plantes hôtes servant de support de développement et d'alimentation aux chenilles. Pour se reproduire, les papillons adultes, eux-mêmes appelés imago, ont besoin pour leur part du nectar sur une large gamme de fleurs.

Pour attirer les papillons dans son jardin, il est important d'implanter des plantes hôtes dont les espèces sont riches en nectar et huile.

**19**

Mélange Papillon annuelles ..... Prairie fleurie biodiversité

**NOVA-FLORE**

www.novaflore.fr

# Saint-Orens a la fibre verte !

Avec 68 % d'espaces naturels dont 38 % de terres agricoles, Saint-Orens peut se targuer d'être une «ville verte ». Reconnue pour son Agenda 21 local en 2015, nominée au concours « Villes et villages fleuris 2018 », récompensée pour son engagement en faveur de la biodiversité, Saint-Orens développe de multiples actions pour la protection de l'environnement et le développement durable. Bref panorama de toutes les initiatives engagées depuis 2014.

## Des hôtels pour insectes

La commune a implanté plusieurs hôtels à insectes. Les élèves de l'école du Corail vont entretenir celui de la Coulée verte avec l'association Arbres et Paysages d'Autan lors d'une animation ce printemps et un nouveau sera implanté par l'école du quartier Catala par l'association Les fous du bois. Faits de bois, de briques ou de branches, ces abris ont pour but d'offrir à certains insectes un habitat que ne leur permet pas un jardin trop bien entretenu. L'intérêt de les attirer et de les loger est qu'ils nous sont très utiles pour la fécondation des fleurs, la lutte contre les parasites ou, encore, l'engrais naturel qu'ils procurent.

## Un rucher municipal

La mairie a passé une convention avec l'association d'apiculteurs SOAPI pour installer une ruche familiale sur la parcelle d'un agriculteur en biologique. Cette association propose à ses



adhérents de se former à la récolte du miel et de lutter contre les prédateurs des abeilles.

## Un atlas de la biodiversité communale

L'atlas de la biodiversité communale a pour but d'élaborer une cartographie des habitats, de la faune et de la flore à partir d'un inventaire précis de nos connaissances et d'avoir des précisions

de gestion de ces espaces. L'objectif est de sensibiliser les citoyens et les acteurs socio-économiques à la biodiversité, mieux la connaître pour mieux la prendre en compte dans l'aménagement du territoire de la commune.

## Lutter contre les espèces invasives



Saint-Orens met régulièrement en place des dispositifs pour prévenir et freiner l'expansion d'insectes, de rongeurs ou de plantes nuisibles ou invasives. Parmi ces espèces figurent en bonne place les chenilles processionnaires du pin, les frelons asiatiques et, plus récemment, le moustique-tigre. Un peu moins connues sont la Jussie et la Myriophylle, des plantes qui asphyxient le lac des Chantrelles. Pour cela, chaque été, une association d'insertion, le Relais, organise un chantier pour arracher les pieds de ces espèces envahissantes. Il y a également l'ambrosie, une plante invasive originaire d'Amérique du Nord : son pollen provoque des réactions allergiques (rhinites) et menace la biodiversité. Seule solution, la signaler plateforme « Signalement Ambrosie » et l'arracher. La Ville agit sur le domaine public mais aide également les particuliers par une aide financière pour faire enlever des

nids de frelons asiatiques. Ils peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel pour le traitement des pins parasolés par une entreprise spécialisée. Infos auprès du service Environnement, 05 61 39 54 01.

## Des plantations pour embellir la ville

Chaque année, les agents du service des Espaces Verts de la Ville fleurissent la commune. Un très grand nombre de plantations sont visibles sur le complexe sportif, rue des Sports, dans les quartiers, à l'entrée de ville, sur les ronds-points, au nouvel Espace Lauragais, dans les cimetières, la mairie, la poste ou encore sur la « coulée verte ». En exemple parmi beaucoup d'autres, 26 lilas des Indes ont été plantés au quartier Catala en partenariat avec l'association des riverains ALAC. Chaque nouvel équipement s'inscrit dans une démarche paysagère. Ainsi, le nouveau City-Stade installé à côté du skate-park, chemin de la Jurge, sera arboré. Les deux cimetières de la commune font l'objet d'une attention très soutenue des agents dont les réalisations florales ont contribué à l'obtention du 3<sup>e</sup> prix au concours Villes et villages fleuris.



## Des trottoirs fleuris, c'est plus joli !

Pour associer les habitants au fleurissement de leur commune, la Ville leur offre des sachets de semis pour fleurir des trottoirs ou des pieds d'arbres. Plus d'informations auprès du service Environnement : 05 61 39 54 01.

## Un circuit gourmand

En février 2018, des arbustes aux fruits comestibles ont été plantés sur la coulée verte, un espace vert situé à proximité de l'école du Corail : du cassis, des framboisiers, des groseilles et des myrtilles. Des panneaux pédagogiques expliquent aux visiteurs gourmands les vertus et l'utilité des fruits dans l'alimentation.

## Le lac des Chanterelles, poumon vert de la commune

Le lac des Chanterelles a été amélioré par la création d'un sentier de promenade accessible aux personnes à mobilité réduite, des plantations arborées protègent désormais les bancs de l'ensoleillement. C'est un lieu très prisé pour découvrir la biodiversité avec, par exemple, un rucher pédagogique installé dans le sous-bois par l'association SOAPI.



Depuis son assèchement, en 2012, de nombreuses études ont proposé des solutions pour maintenir ce bassin d'orage en eau. Plutôt que de raccorder le lac au réseau d'eau pluvial du quartier de Fondargent pour augmenter son volume, qui n'est pas la solution optimale pour des raisons de risques de débordement en cas d'événements pluviométriques importants, la Ville a lancé une étude paysagère en 2018 et a concerté les riverains lors de deux réunions publiques pour obtenir leur avis. Résultats : pas de surcreusement du lac, la volonté de conserver cet espace

de nature, faire des plantations, enlever les rejets, privilégier des essences peu gourmandes en eau, implanter quelques bancs et un petit ponton sur le lac, plan de fauchage adapté, etc.

## Des bois protégés de la déforestation



Saint-Orens compte 4 bois communaux : le Coustou, les Chanterelles, Tardieu et, en cours d'acquisition, le bois du Bousquet. La Ville entretient les sentiers pour favoriser la promenade et la détente dans ces lieux de fraîcheur. Ils bénéficient du classement en Espace Boisé Classé qui les préserve de l'urbanisation.

## Protéger les arbres remarquables

La Ville tient à préserver son patrimoine arboré des abattages lors de projets de constructions, c'est pourquoi un recensement des arbres remarquables a été

engagé par la Ville en collaboration avec les associations SONE et Arbres et Paysages d'Autan. Les futurs permis de construire devront en tenir compte. Par ailleurs, la Ville a engagé la révision de sa charte de l'urbanisme, qui intégrera une notion environnementale en obligeant les promoteurs à respecter les prescriptions, notamment concernant la conservation et la bonne préservation des arbres lors des chantiers.



## Préserver le bois du Bousquet

Situé derrière Altigone et bien connu des promeneurs, la Ville a décidé d'acquérir la totalité du bois du Bousquet. Véritable poumon vert de la commune, la municipalité souhaite entretenir ce patrimoine en le préservant de toute forme d'urbanisation. La Ville engagera des travaux de nettoyage du bois et de sécurisation car, comme les riverains ont pu le constater, les sangliers apprécient aussi de s'y promener en famille...

## TRUCS ET ASTUCES

### LA CHASSE AUX MOUSTIQUES



**Tous les étés, les moustiques font leur apparition au risque de ne pas pouvoir ouvrir les fenêtres ou de profiter de la terrasse. Que faire ?**

- **Installer un nichoir à chauve-souris** : elle peut manger jusqu'à 2 000 moustiques par jour ! La meilleure période pour l'installer est de mars à mai. Puis il n'y a plus qu'à attendre l'arrivée de votre colocataire. Rapprochez-vous d'un professionnel pour connaître les emplacements favorables à l'installation du nichoir et donc de l'arrivée d'une chauve-souris.
- **Limiter les eaux stagnantes** à l'extérieur comme à l'intérieur de chez vous : changer l'eau des vases ou des gamelles des animaux tous les jours, vider jusqu'à la dernière goutte les soucoupes, seaux ou arrosoirs, nettoyer vos gouttières régulièrement...
- **Privilégier certaines plantes** telles que le pétunia, la lavande, la menthe, la sarriette, la mélisse, le thym citron, les capucines, le basilic, la citronnelle... Froisser des feuilles au contact de vos bras ou jambes pour que les insectes n'aient plus envie de s'approcher de vous.

### Préserver les terres agricoles

L'agriculture urbaine permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, d'améliorer le cadre de vie des citadins et de les remettre en contact avec la nature. Or, le nombre d'exploitations agricoles est en diminution depuis 1998. D'où une réflexion actuelle sur les solutions à envisager pour freiner cette déprise agricole. La Ville a ainsi lancé une étude de son potentiel agricole avec la Chambre d'Agriculture. L'objectif est de faire l'état du potentiel de développement agricole sur la commune en vue de proposer des pistes d'actions pour valoriser l'activité, aider des porteurs de projets à s'installer, favoriser les circuits courts et les projets innovants, etc. L'intérêt est de maintenir les terres agricoles et les préserver de l'urbanisation.

### Des parcours sportifs de balade et de détente

Avec une soixantaine de kilomètres de chemins de randonnée, la commune a de quoi ravir tous les amateurs de marche ! Les services de la Ville entretiennent régulièrement ces parcours qui se présentent sous forme de boucles à thème. Par exemple, sur le sentier vert de la Marcaissonne, parallèle à l'avenue de la Marquaille, des installations sportives de plein air ont été installées pour se maintenir en forme. La vallée de la Marcaissonne est à la fois un couloir naturel de circulation pour animaux et végétaux et un sentier de promenade. Ce site a été choisi pour expérimenter une gestion « naturelle » des espaces publics. D'une longueur de 2,5 km, le parcours de santé comprend sept agrès situés à espacement régulier. Ces agrès en bois s'intègrent parfaitement dans le paysage et le côté naturel a été privilégié. Ils comprennent des difficultés plus ou moins importantes pour que tout le monde y trouve son compte. Une petite aire de fitness, composée de trois appareils de fitness extérieur en acier, vient compléter les possibilités d'exercices. Un parcours réalisé pour les coureurs comme les promeneurs avec des bancs tout le long du trajet, des clairières fruitières, de haies bocagères, un hôtel à insectes, ainsi que des panneaux pédagogiques renseignant sur la gestion naturelle des prairies. L'ensemble des parcelles n'est fauché qu'une fois par an, ainsi les jardiniers favorisent la dissémination des graines. Plusieurs objectifs sont poursuivis autour de ce parcours : la cohérence territoriale, la dimension économique et sociale, et la santé.



### À Saint-Orens en vélo, on dépasse les autos

À la demande de la Ville, Toulouse Métropole entretient régulièrement les pistes cyclables de la commune. Saint-Orens s'inscrit dans le Plan Vélo 2019-2020 qui prévoit de nombreux aménagements pour restaurer certains axes et en créer d'autres. Ainsi en projet la création d'une liaison Bellières-Lalande et d'une nouvelle piste sur l'avenue des Champs-Pinsons.

### La voiture électrique s'invite dans la commune

Tandis que la mairie développe l'acquisition de véhicules électriques pour son parc municipal, des bornes de recharge ont été installées à sa demande par Toulouse Métropole, rue des Mûriers et sur le parking de l'école Henri-Puis.

### Développer l'énergie propre

Que ce soit dans la performance énergétique des bâtiments, le remplacement progressif des éclairages par des LED plus économiques ou la pose de panneaux photovoltaïques au parking du collège René-Cassin, par exemple, Saint-Orens s'inscrit dans les objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de Toulouse Métropole, ainsi que ceux de la loi sur la transition énergétique.

### Surveiller la qualité de l'air dans les écoles

La Ville fait intervenir le laboratoire départemental de la Haute-Garonne pour effectuer un diagnostic sur la qualité de l'air dans les trois établissements scolaires. Les concentrations en benzène et formaldéhyde observées sur chacune des pièces instrumentées sont toutes inférieures aux valeurs limites du décret n°2015-1926 du 30 novembre 2015 pour les 3 établissements scolaires et la Maison de la Petite Enfance.

### Favoriser le passage de la petite faune

En espace périurbain, la circulation de la faune est un enjeu important. De nombreuses espèces notamment les hérissons, les lapins, les grenouilles et autres mammifères protégés en déclin, se retrouvent parfois contraintes de traverser une route et sont ainsi victimes de mortalité. L'installation de clôtures continues et imperméables empêchent la circulation des espèces. Afin de faciliter leur circulation, l'implantation de haies champêtres denses constitue la solution optimale. On peut également mettre en place des dispositifs de passage à petite faune dans des clôtures de grillage.

### Animations



La Ville organise depuis 2015 la semaine du développement durable, du 30 mai au 5 juin.

D'autres animations le reste de l'année :

- « Quartier nature » Nuit internationale des chauves-souris en septembre 2016
- « Quartier nature » sur le thème de la biodiversité aquatique notamment avec des activités ludiques (ateliers, reconnaissance de chants, identification, d'espèces, etc) autour des amphibiens et des libellules, par l'association Nature Midi-Pyrénées
- « Nuit de la thermographie » et soirée d'information sur les économies d'énergies avec l'Espace Info-Énergies
- « Le jour de la nuit », extinction de l'éclairage public à Catala et soirée sur l'astronomie avec l'association Neptun 31 pour sensibiliser à la pollution lumineuse
- Animations scolaires : plantation de bulbes, création du sentier botanique et des panneaux pédagogiques, sensibilisation à la biodiversité et aux arbres, construction d'hôtels à insectes prochainement
- Plantation de haies bocagères avec des bénévoles (jurge, skate park, réseau vert de la Marcaissonne...)
- Expositions. ■